

Rio de Janeiro le 14 Janvier 1916

Cher Monsieur Gordo,

J'ai bien reçu votre lettre d'hier et je vous remercie d'avoir remis à la banque Italienne la somme de 200\$000 relative aux dépenses que je fais ici pour la reconnaissance en question, quoique ce ne soit pas très juste attendu que cette somme devrait être débitée sur l'affaire et non sur vous personnellement. Il faudra que dans la suite nous rétablissions les faits dans leur réelle équité.

Je vous ai envoyé hier par expresse la proposition dûment légalisée par un notaire de Rio. Il a fallu en sceller les feuilles sans quoi il ne se serait plus agi d'un document unique pouvant présenter une valeur quelconque. Dans ces conditions, il devient impossible d'ajouter aucune modification. Cela ne pourrait avoir lieu que par une pièce nouvelle. Mais je crois qu'il est trop tard maintenant à moins que la date des soumissions n'ait été retardée.

Au sujet de la reconnaissance de la Société américaine, j'ai exposée hier dans une lettre à Monsieur Deleuze la théorie que je compte faire admettre; elle est sans doute spéieuse, mais il n'y a pas à désespérer. Je dis que du moment que la signature de M.HALL n'a pas été reconnue sur place, mais que cette formalité a été remplacée par une autre opération exécutée à S.Paulo, nous n'avons pas à passer par toute la filière des légalisations internationales, mais nous contenter de celles qui peuvent être faites dans le pays

ne sont pas nécessaires et, comme ce point était justement notre point sensible, nous avons vaincu par le fait la plus grosse difficulté. Il fallait bien dire quelque chose et il a soulevé cette histoire de Présidence que le Ministre a maintenue. La grande chose est que notre affaire n'ait pas été indeferida ce qui nous aurait causé le plus grand tort.

D'autre part le consultador juridico prétend que le parecer des services est sans aucun sens et qu'il est indmissible de demander des originaux, attendu que nous sommes au Brésil et que seules les pieces en portugais peuvent avoir de la valeur, que c'est pour cela qu'on a inventé les traducteurs-jurés, &c.

Comme vous le voyez, ces messieurs sont loin d'être du même avis. Heureusement que le Ministre se charge de les mettre d'accord et je suis d'avis que cet antagonisme nous a été tres favorable.

Si nous abtenons notre décret comme je l'espère, nous aurons réalisé un tour de force, attendu que nous avons tout contre nous: les pieces imparfaitement dressées, l'éloignement de Monsieur Deleuze de Rio qui faisait qu'il fallait à chaque instant demander des certificats nouveaux, la mauvaise volonté des services et enfin la fait qu'il fallait travailler sans procuration et les mains vides. Malgré cela nous serons arrivés à un résultat dans un temps extrêmement court.

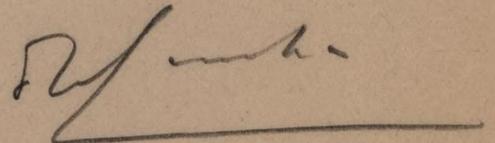
Je serais très heureux que ma situation devant Monsieur Deleuze fût définie et que je sache ce que l'avenir me réserve. J'ai mis la plus grande activité au service de la société américaine et

si j'arrive à un résultat, je crois pouvoir dire que mon concours aura eu sa part dans la réussite. Je voudrais bien savoir ce que l'avenir me réserve.

Sylvio Penadeado est arrivé hier et il m'a l'air on ne peut mieux disposé en faveur de la société américaine. Il voulait absolument aller avec moi chez le Ministre hier, mais tout en agréant à son désir, je me suis arrangé d manière à y aller tout seul.

Il m'a dit que le contrat de transmission devait être fait avec beaucoup de soins et qu'il serait nécessaire que les intérêts de la compagnie défunte fussent représentés dans celle qui est en train de voir le jour. Je lui ai dit que certainement il ne pouvait en être autrement; ce n'est pas le moment de le contrarier; Le tout est de savoir de quelle manière il seront représentés et je suis certain que Monsieur Deleuze saura trouver une formule qui tout en lui donnant satisfaction ne soit pas de nature à gêner dans la suite.

Je vous prie de croire, mon cher ami, à mes
sentiments de tres sincère cordialité



*Je reçois à l'instant
un chèque de 300 f vns
de M. Deleuz - pour les
depenses.*